

INAUGURATION DE LA PÉPINIÈRE DÉPARTEMENTALE « BOIS DE FER »

Saint-Pierre
Mardi 25 janvier 2022

ÉDITORIAL

L'inauguration de la pépinière départementale de Saint-Pierre est un moment charnière dans la mise en œuvre du plan départemental 1 million d'arbres. En effet, la stratégie départementale de production de plants s'appuie sur 4 grands axes :

- La création d'unités de productions de type pépinière départementale telle que celle que nous inaugurons ce jour,
- Le recours aux professionnels de l'horticulture locale à travers la passation de marchés publics dont une partie réservée aux entreprises d'insertion et aux structures d'accompagnement des travailleurs en situation de handicap et plus largement tous ceux qui souhaiteront contribuer à ce projet réunionnais,
- La mobilisation de nos gestionnaires d'Espaces naturels sensibles dont l'une des missions consiste à produire de nouveaux plants,
- Et enfin le partenariat avec les collectivités, les établissements publics locaux ou encore le tissu associatif.

Cette pépinière du Sud baptisée « Bois de fer » sera pour ainsi dire le bras armé du Département pour amorcer l'accélération de notre plan dans ces prochaines années.

D'une surface de 5000 m², elle a vocation à produire plus de 70 000 plants par an sous l'impulsion de la SPL EDDEN dans le cadre d'un contrat de prestations intégrées.

Je voudrais souligner le fait que la construction de cette pépinière a mobilisé des compétences 100% locales. Ensuite, le fait qu'elle bénéficie d'innovations en ingénierie interne qui permettront d'optimiser la production.

Après 3 ans de montée en puissance, nous ouvrons donc aujourd'hui un nouveau chapitre de ce plan avec la pleine mise en production de nouveaux plants pour que cette reconquête écologique soit à la hauteur de nos ambitions, celle de planter 1 million d'arbres partout sur notre île à l'horizon 2027.

Cyrille Melchior, Président du Conseil départemental

LE PLAN 1 MILLION D'ARBRES, un programme ambitieux

Espèces exotiques envahissantes, urbanisation... Face à l'érosion de la biodiversité, le Département de La Réunion a décidé d'aller plus loin dans la mise en œuvre de sa politique de protection et de valorisation des Espaces Naturels Sensibles, avec le déploiement, sur tout le territoire à l'horizon 2027, d'un programme ambitieux de reboisement de l'île, le Plan « 1 million d'Arbres pour La Réunion ».

OBJECTIFS

- Faire **place aux espèces indigènes et endémiques** : encourager la plantation massive de plantes indigènes et endémiques de La Réunion et/ou des Mascareignes d'ici 2027, dans les espaces publics urbains, périurbains et ruraux, mais également dans les espaces naturels,
- Créer des **micro-forêts urbaines** constituées d'espèces patrimoniales remarquables à travers le volet intitulé « Bwa de Kartié », pour améliorer le cadre de vie des Réunionnais,
- Créer **de la richesse et des emplois** : faire des produits de la biodiversité réunionnaise des atouts pour la relance de l'économie locale (Pépinières, agro-écologie, Plantes à Parfums Aromatiques et Médicinales, bois d'œuvre...).



LES 4 AXES STRATÉGIQUES

La stratégie départementale en matière de production de plants s'appuie sur quatre stratégies majeures :

STRATÉGIE 1 : Création d'unités de productions départementales

- Dans le SUD : la pépinière départementale « Bois de Fer » sise à Saint-Pierre, inaugurée aujourd'hui.
- Dans l'OUEST : la pépinière départementale « Bois-de-Néfles » au lieu-dit Piton Défaud à Saint-Paul.

STRATÉGIE 2 : Recours aux professionnels de l'horticulture locale

Cette stratégie vise à intégrer dans le PIMA les entreprises privées locales du secteur horticole, à travers la passation de marchés publics. 8 prestataires seront sélectionnés dans ce domaine pour la fourniture de 500 000 plants.

STRATÉGIE 3 : Mobilisation de nos gestionnaires d'Espaces Naturels Sensibles

Produire de nouveaux plants fait partie des missions de la vingtaine de gestionnaires, en charge de nos ENS dont certains sont partenaires du Département depuis une trentaine d'années. Notre Collectivité vise ainsi à conforter les pépinières existantes en matière de financement pour la réfection/réhabilitation ou de création de nouvelles unités de production.

STRATÉGIE 4 : Partenariat avec les collectivités, les établissements publics locaux, les associations

Dans cette démarche collaborative, encadrée par des conventions, le Département accompagne ses partenaires dans la création ou la réhabilitation de pépinières. Dans ce cadre, un dispositif d'aides à destination des communes, des établissements publics, des associations... a été voté en mai 2021. Plusieurs conventions ont déjà été signées et sont en cours de mise en œuvre dans les quatre coins de l'île.



LE DÉPARTEMENT PASSE À LA VITESSE SUPÉRIEURE

La mise en place de 2 pépinières départementales à Saint-Pierre (inaugurée ce jour) et à Saint-Paul, marque la volonté du Département de passer à la vitesse supérieure. Ces nouvelles unités de production sont les chevilles-ouvrières du PIMA. En comparaison avec les autres pépinières des partenaires, ces 2 structures font figure de « mastodontes » en produisant annuellement plus de 70 000 plants chacune. Le Département a choisi de confier leur exploitation à la SPL EDDEN, qui assurera la bonne mise en oeuvre de la production dans ses pépinières pour les 3 prochaines années.

Au bout de 3 ans d'exploitation (durée du contrat confié à la SPL EDDEN), les 2 unités devront fournir plus de 420 000 plants.

FOCUS SUR LA PÉPINIÈRE DÉPARTEMENTALE « BOIS DE FER »

Située à Saint-Pierre, au 6 chemin de la Régie, la pépinière départementale du Sud porte le nom « BOIS DE FER », en référence à cette essence anciennement répandue sur le bassin versant saint-pierrois. Cette espèce endémique de La Réunion a tenu un rôle prépondérant dans de nombreuses constructions et ouvrages robustes dans notre île. Majestueux, le Bois de fer revêt ainsi une symbolique significative de la solidité et de la pérennité du plan de plantation durable mené par le Département.



LE DÉPARTEMENT PASSE À LA VITESSE SUPÉRIEURE

- La pépinière Bois de Fer est implantée sur 5 000 m² de surface d'exploitation,
- Sa construction a mobilisé des compétences 100 % locales,
- Elle a vocation à produire près de 70 000 plants d'espèces indigènes et endémiques de La Réunion, par an,
- Elle est équipée d'un préau d'opérations culturales (empotage, repiquage...), de 2 tunnels renfermant 52 tables de pousse, ainsi que de locaux modulaires (local irrigation, bureaux d'exploitation),
- Elle bénéficie d'innovations en ingénierie interne qui permettront d'optimiser la production en respectant le cycle du végétal et le processus depuis la récolte jusqu'à la livraison du plant produit. L'agencement des 52 tables de pousse, pour gagner de l'espace sous les tunnels, permet d'augmenter la surface d'exploitation sous serre de près de 40 %,
- Son exploitation sera mise en œuvre sous l'impulsion de la SPL EDDEN dans le cadre d'un contrat de prestation intégrées.

La pépinière « Bois de Fer » est inaugurée ce 25 janvier 2022 par Cyrille Melchior Président du Département de La Réunion en présence de Patrick Jarry, Président de la Fédération Nationale des Entreprises Publiques Locales et de Mme Béatrice Sigismeau, présidente de la SPL EDDEN.

À l'entrée du site, sera dévoilé un totem en pierre surmonté d'une plaque réalisée par des artisans, reprenant le logo du PIMA et son slogan : « Nout piédbwa, nout rassine pou domin ».

Par son dimensionnement, son exemplarité et la qualité de ses équipements, la pépinière Bois de Fer à Saint-Pierre, et sa « jumelle » de Piton Défaud à Saint-Paul, sont des lieux privilégiés de démonstration et de transmission des compétences et de savoir-faire locaux acquis en matière de production végétale sur notre territoire.



3 À 5 MILLIONS DE GRAINES SONT NÉCESSAIRES...

3 à 5 millions de graines sont nécessaires pour produire 1 million d'arbres. D'où l'importance des étapes de :

- La **récolte** des graines, réalisée par les gestionnaires d'ENS (associations, ONF et SPL) ainsi que les agents du service de la SPL EDDEN dans le cadre de ce contrat de prestations intégrées et des partenaires du PIMA,
- La **conservation** des semences au niveau de la grainèterie, située au cœur du Mascarin Jardin,
- La **distribution** des graines aux pépiniéristes et des partenaires qui vont produire les plants à mettre à disposition des partenaires.

Ce processus est mis en œuvre dans le cadre d'un partenariat avec le CBNM (Conservatoire botanique Jardin botanique national) et le Jardin Botanique de La Réunion qui abrite la grainèterie où sont stockées dans les meilleures conditions les semences récoltées, triées et conservées avant d'être distribuées aux pépiniéristes. Maillon essentiel de la chaîne de production, la grainèterie, située au cœur du Mascarin Jardin Botanique de La Réunion doit ainsi fournir des **semences diversifiées, tracées et en quantité suffisante**.

LES OPÉRATIONS DE PLANTATIONS

La démarche du Département consiste aujourd'hui à diversifier les unités de production et en multiplier leur nombre. Présentes partout sur le territoire, ces pépinières permettent de proposer des espèces endémiques et indigènes adaptées au milieu où elles seront plantées. Le volet écologique et environnemental est également ainsi pris en compte grâce à la proximité entre la pépinière et le lieu de plantation.

 RÉCOLTE	 GRAINÈTERIE	 PÉPINIÈRES	 PLANTATIONS
Collecte des semences	Tri - Stockage - Conservation - Distribution	Production Distribution des plants	Entretien Mise en terre
Gestionnaires ENS Collectivités, associations	Mascarin Jardin Botanique CBNM	Pépinières départementales Professionnels horticoles Gestionnaires ENS Collectivités, associations	Associations - collègues - citoyens



INFORMATIONS

Direction de la Communication

Michèle Bénard • 0692 974 772
michele.benard@cg974.fr

Pana Rakoto • 0692 974 533
pana.rakoto@cg974.fr

Direction Tourisme et Espaces Naturels

Yann Fontaine • 0693 88 16 76
Olivier-Bruno Rivière • 0692 974 812